



## SOMMAIRE

### Pépins : Pommes – Poires

#### Stade phénologiques

Phénologie pomme : Grossissement des fruits.

Phénologie poire : Grossissement des fruits.

Evolution de la phénologie (Boskoop) : Avance d'une semaine par rapport à l'année précédente.

Températures minimales : Températures minimales positives.

#### Ravageurs

Hoplocampe du pommier : Baisse des captures.

Puceron cendré : Populations observées sur certains secteurs.

Puceron lanigère : Faible pression.

Carpocapse : Augmentation des captures, premiers accouplements potentiels.

Petite tordeuse des fruits : Faibles captures.

Eulia : Captures en hausse.

Capua : Faibles captures.

Pandemis : Captures localement importantes.

Tordeuse rouge des bourgeons : Aucune capture.

Tordeuse verte des bourgeons : Faibles captures localement.

Sésie : Aucune capture.

Zeuzère : Faibles captures localement.

#### Pathologies

Oïdium : Pression localement importante.

Tavelure : Nouvelles périodes de contamination.

Contaminations en cours.

Nouvelles sorties de taches.

### Noyaux : Prunes – Cerises

#### Ravageurs

Carpocapse des prunes : Nouvelles captures.

Mouche de la cerise : Nouvelles captures.



Crédit photographique FREDON Hauts-de-France

Phénologie

Stades phénologiques du pommier et seuils de gel associés



**A** – seuil non défini



**B** – seuil à -7°C



**C** – seuil à -4°C



**C3** – seuil à -4°C



**D** – seuil à -3,5°C



**E** – seuil à -2,2°C



**E2** – seuil à -2,2°C



**F** – seuil à -2°C



**F2** – seuil à -1,8°C



**G** – seuil non défini



**H** – seuil à -1,6°C



**I** – seuil à -1,6°C



**J** – seuil non défini

Stades phénologiques du poirier et seuils de gel associés



**A** – seuil non défini



**B** – seuil à -7°C



**C** – seuil à -4°C



**C3** – seuil à -4°C



**D** – seuil à -4,5°C



**D3** – seuil à -4,5°C



**E** – seuil à -2,8°C



**E2** – seuil à -2,8°C



**F** – seuil à -2°C



**F2** – seuil à -1,6°C



**G** – seuil non défini



**H** – seuil à -1,5°C



**I** – seuil à -1°C



**J** – seuil non défini

# Stade phénologique des pommiers selon le secteur et la variété



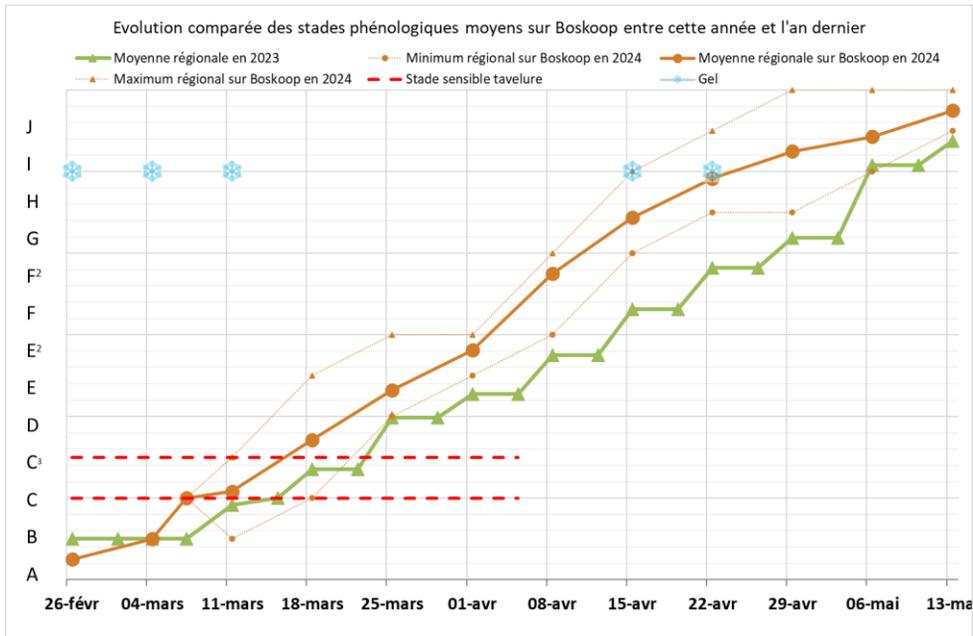
	Stade H	Stade I	Stade J
Flandre Maritime (59)			Elstar, Cox's orange, Jonagold, Idared, Boskoop.
Flandre Intérieure (59-62)		Cox's orange, Jonagold, Idared.	Elstar, Boskoop.
Lille sud (59)			
Montreuillois (62)	Elstar, Cox's orange.	Jonagold, Idared, Boskoop.	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)		Elstar, Cox's orange, Jonagold, Idared, Boskoop.	
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	Elstar, Cox's orange.	Jonagold, Idared.	Boskoop.
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	Cox's orange.	Elstar, Idared.	Jonagold.
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			Idared, Jonagold, Boskoop.
Senlisien (60)			
Omois (02)			

## Stade phénologique des poiriers selon le secteur et la variété



	Stade H	Stade I	Stade J
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			Comice, Conférence.
Lille sud (59)			
Montreuillois (62)			Comice, Conférence.
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			Comice, Conférence.
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)			Comice.
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			Comice.
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			Comice, Conférence.
Senlisien (60)			
Omois (02)			

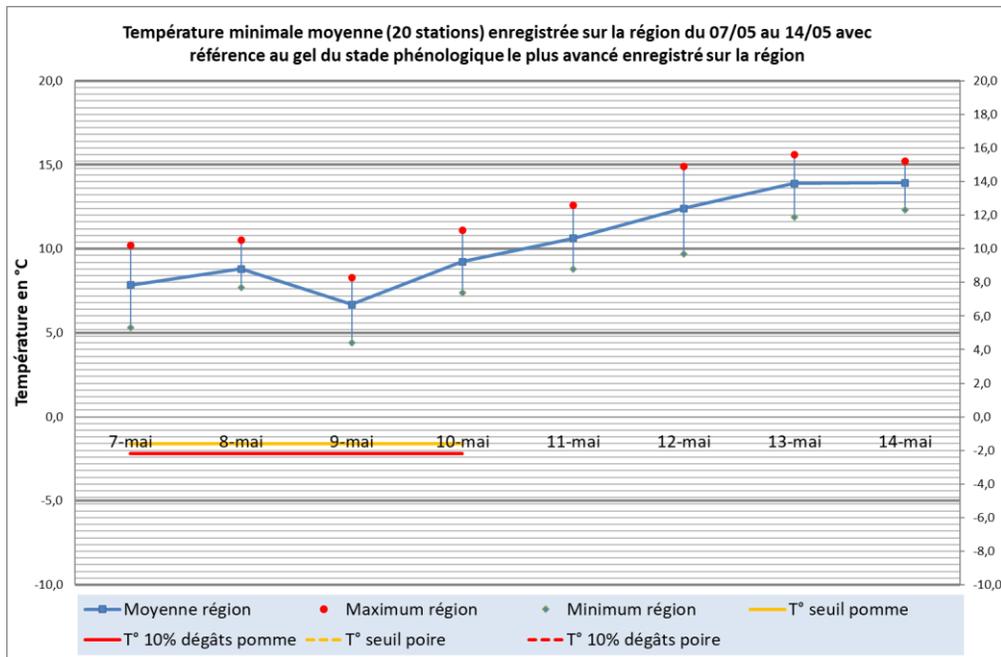
# Evolution phénologique de la variété Boskoop entre 2023 et 2024



**Conditions :** Températures douces, quelques précipitations.

**Comparaison année 2023 :** Une semaine d'avance par rapport à l'an dernier.

## Températures minimales



**Conditions :** Températures minimales positives.

**Prévisions Météo France :** Températures relativement douces, précipitations annoncées jusque fin de semaine selon les secteurs.

**Risques encourus :** Faibles.



Hoplocampe adulte

## Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Flandre intérieure et Montreuillois** ;
- Globalement baisse des captures.

## Analyse des risques

- Dépassement de seuil dans les secteurs de **La Bassée, du Hainaut et du Soissonnais** ;
- L'évaluation des dégâts sera bientôt à réaliser.

## Gestion des risques

- L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison.

Evolution des captures hebdomadaires cumulées d'hoplocampe du pommier	7-mai	14-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	5,0		
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	4,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	4,0	↗
La Bassée (59)	2,0	0,0	↘
Hainaut (59)	18,7		
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)			
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

## Seuil indicatif de risque :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures / piège.

## Puceron cendré



Puceron cendré

### Etat des lieux en parcelle :

**Observation** de puceron cendré sur pousse dans les secteurs **Flandre Maritime, Montreuillois, Soissonnais et Thiérache.**

### Analyse des risques

- Dépassement du seuil indicatif de risque dans les secteurs **concernés par la présence du puceron.**

### Gestion des risques

- **Prendre en compte la présence de pollinisateurs** dans la gestion ;
- Vérifier la mention « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles » ;
- Privilégier **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre la gestion.



Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse	7-mai	14-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		1,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,0	1,5	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)		2,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

1% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

## Puceron lanigère



Puceron lanigère

### Etat des lieux en parcelle :

**Observation** de puceron lanigère sur pousse dans le secteur **Flandre Maritime.**

### Analyse des risques

- Pas de dépassement du seuil indicatif de risque.

### Gestion des risques

- **Prendre en compte la présence de pollinisateurs** dans la gestion ;
- Vérifier la mention « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles » ;
- Privilégier **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre la gestion.



Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse	7-mai	14-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)			
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

10% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).



Carpocapse adulte

## Etat des lieux en parcelle :

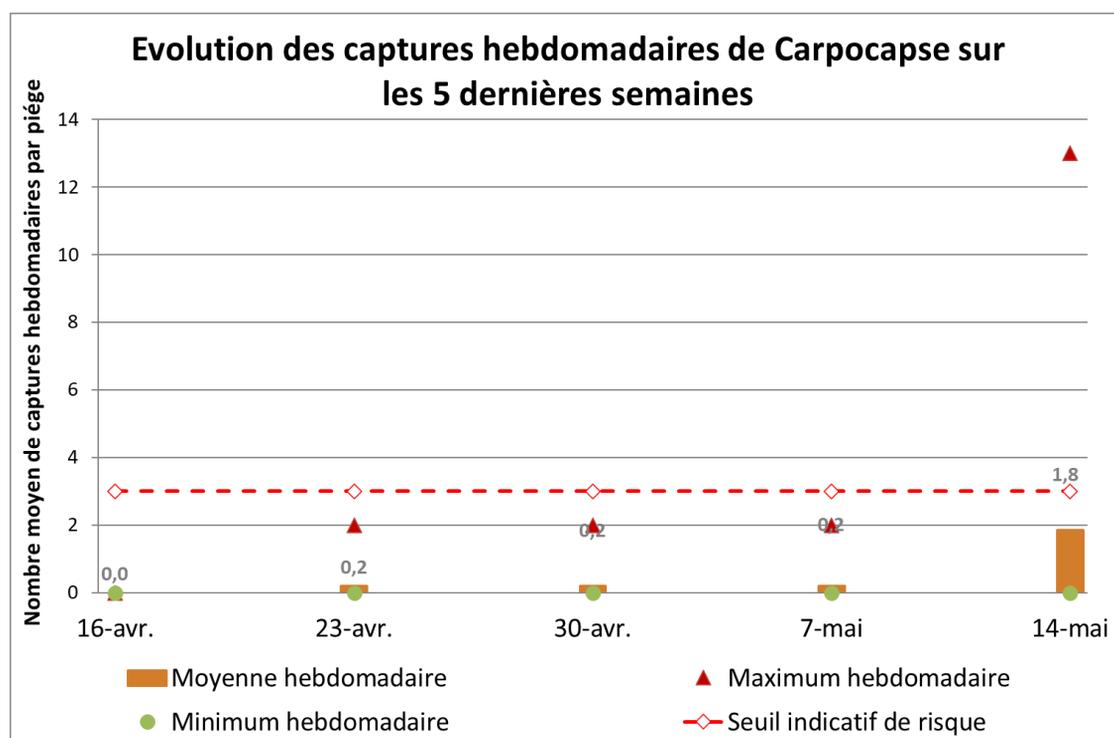
- Captures dans les secteurs **Hainaut, Thiérache, Soissonnais, Montreuillois, Neslois et Avesnois.**
- Captures de **0 à 13 individus** ;
- **37% des parcelles** du réseau concernées.

## Analyses des risques :

- Dépassement du seuil indicatif de risque dans les secteurs **Hainaut, Montreuillois, Thiérache, Soissonnais et Avesnois.**

## Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



## Seuil indicatif de risque :

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha.



## Etat des lieux en parcelle :

- Enregistrement des **premières périodes d'accouplements** à partir de la fin de semaine passée ;
- Période de référence sélectionnée : **12 et 13 mai**.

## Analyses des risques :

- Au cours de la semaine passée les secteurs présentant des populations dépassant le seuil indicatif de risque sont : **Hainaut, Thiérache, Soissonnais, Montreuillois, Neslois et Avesnois**.

## Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés et relevés afin de comparer les captures aux conditions accouplements.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	07/05/2024	08/05/2024	09/05/2024	10/05/2024	11/05/2024	12/05/2024	13/05/2024
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

### Seuil indicatif de risque :

- Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

### Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables



Petite tordeuse des fruits adulte

## Etat des lieux en parcelle :

- **Captures** dans les secteurs **La Bassée et du Hainaut**.
- Captures de **0 à 3 individus** ;
- **12% des parcelles** du réseau concernées.

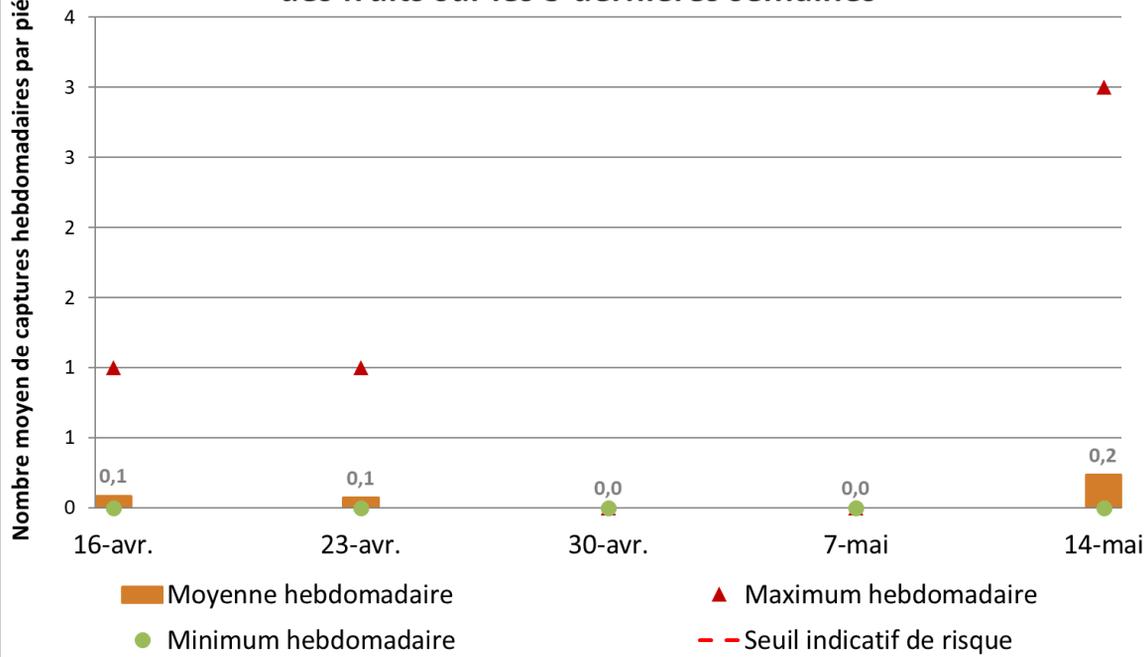
## Analyses des risques :

- Faibles captures.

## Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

## Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits sur les 5 dernières semaines



## Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

## Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Eulia

### Etat des lieux en parcelle :

- **Captures** dans les secteurs **La Bassée, Montreuillois et Soissonnais.**
- Captures **de 0 à 21 individus** ;
- **21% des parcelles** du réseau concernées.

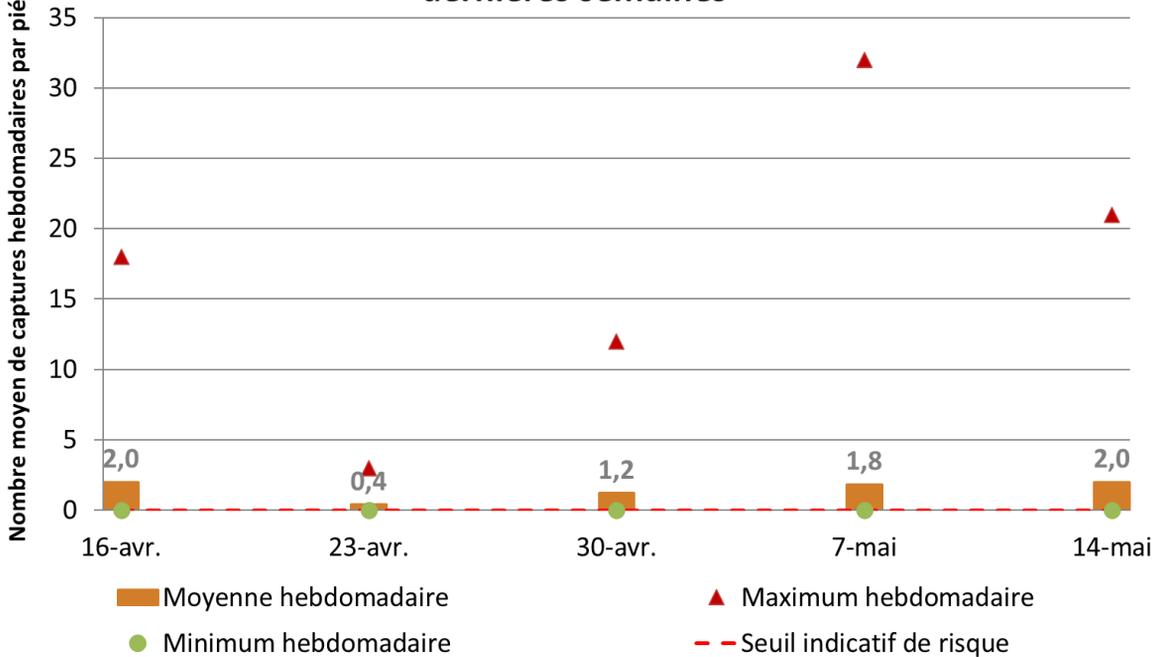
### Analyses des risques :

- Augmentation des captures ainsi que du nombre de parcelles concernées.

### Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

### Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia sur les 5 dernières semaines



### Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

### Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Capua

## Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Montreuillois, La Bassée et Hainaut** ;
- Captures de **0 à 7 individus** ;
- **36% des parcelles** du réseau concernées.

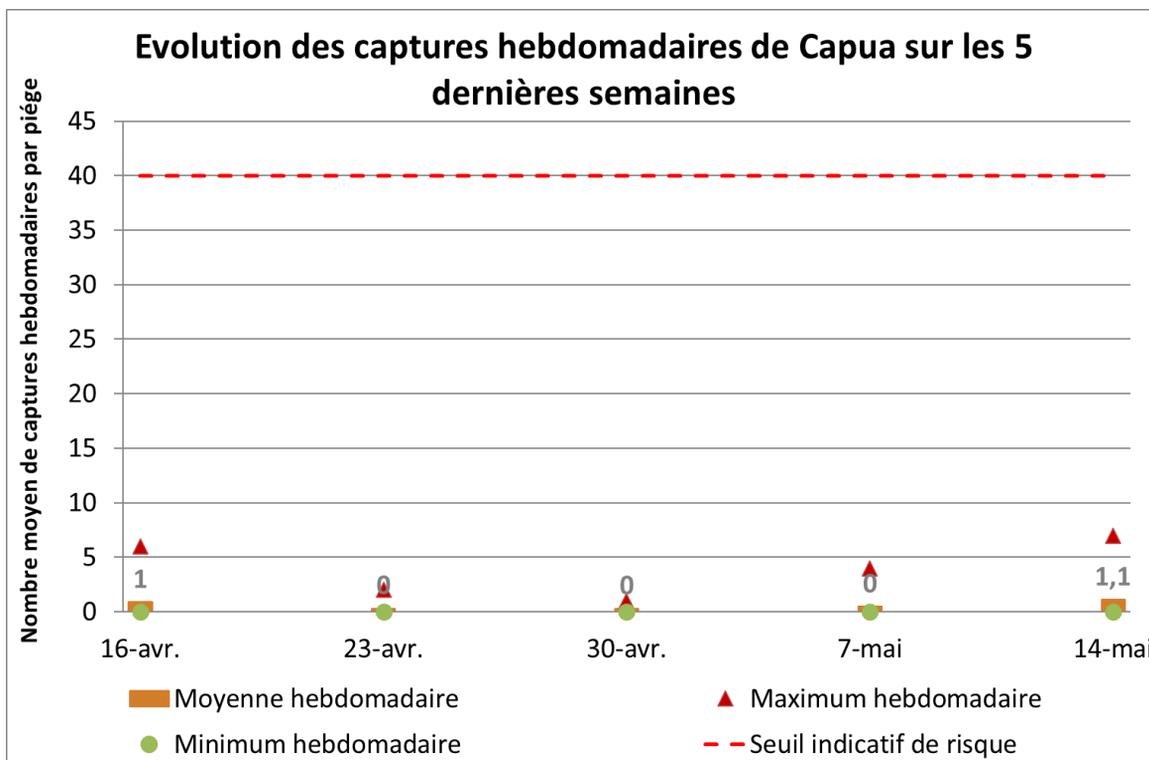
## Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

## Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

### Evolution des captures hebdomadaires de Capua sur les 5 dernières semaines



## Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours.

## Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Pandemis adulte

## Etat des lieux en parcelle :

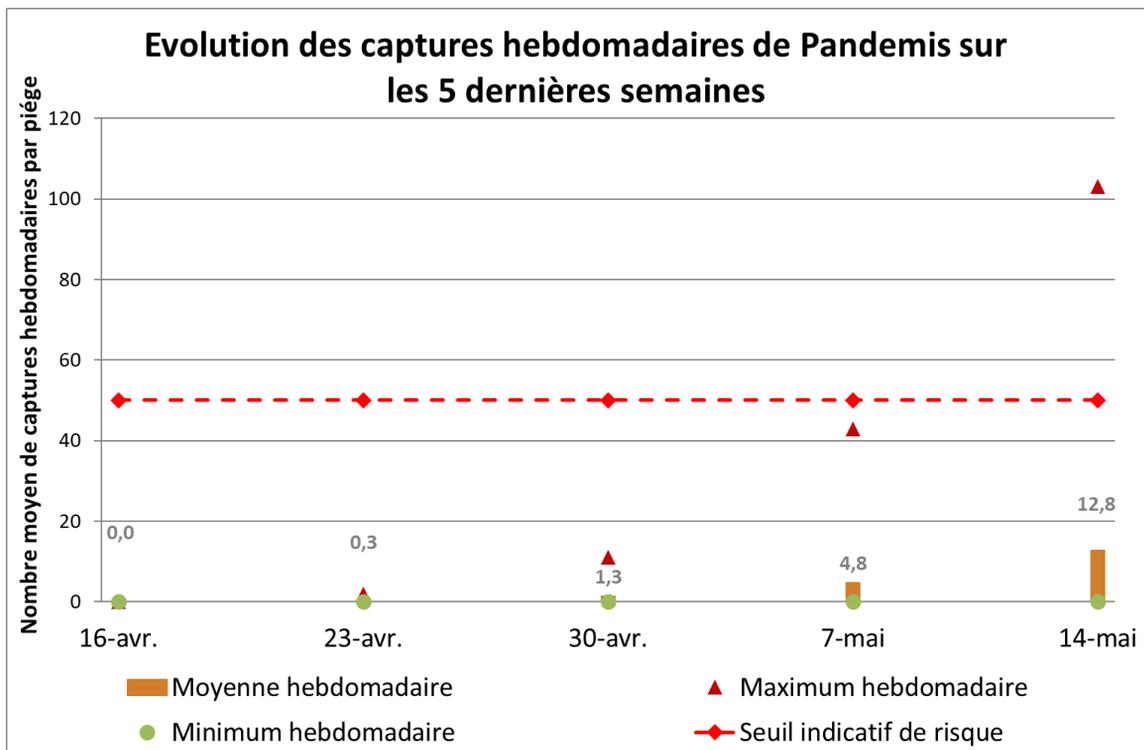
- Captures dans les secteurs **La Bassée, Flandre Maritime et Neslois.**
- Captures de **0 à 103 individus** ;
- **33% des parcelles** du réseau concernées.

## Analyses des risques :

- **Dépassement du seuil indicatif de risque dans le secteur de La Bassée.**

## Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.



### Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



## Tordeuse rouge des bourgeons



### Etat des lieux en parcelle :

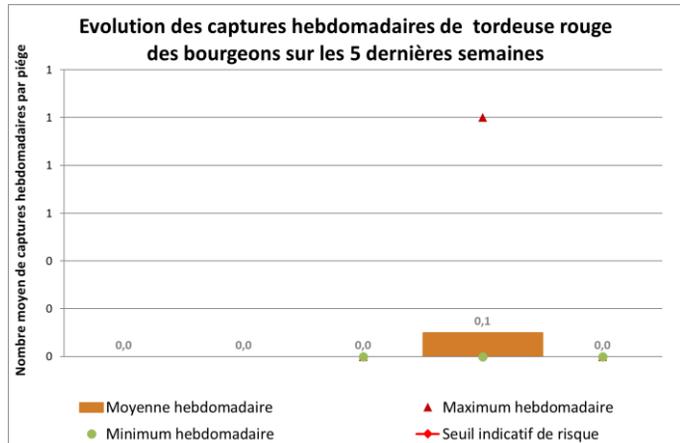
- Aucune capture.

### Analyses des risques :

- Aucune capture.

### Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



### Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



## Tordeuse verte des bourgeons



### Etat des lieux en parcelle :

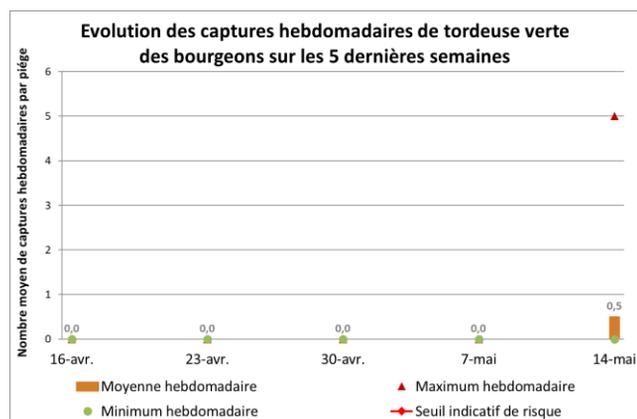
- Premiers individus capturés dans le secteur **La Bassée**.
- Captures **de 0 à 5 individus** ;
- **10% des parcelles** du réseau concernées.

### Analyses des risques :

- **Faibles captures localement.**

### Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



### Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.





Sésie du pommier adulte

## Etat des lieux en parcelle :

- Aucune capture enregistrée par le réseau de piégeage.

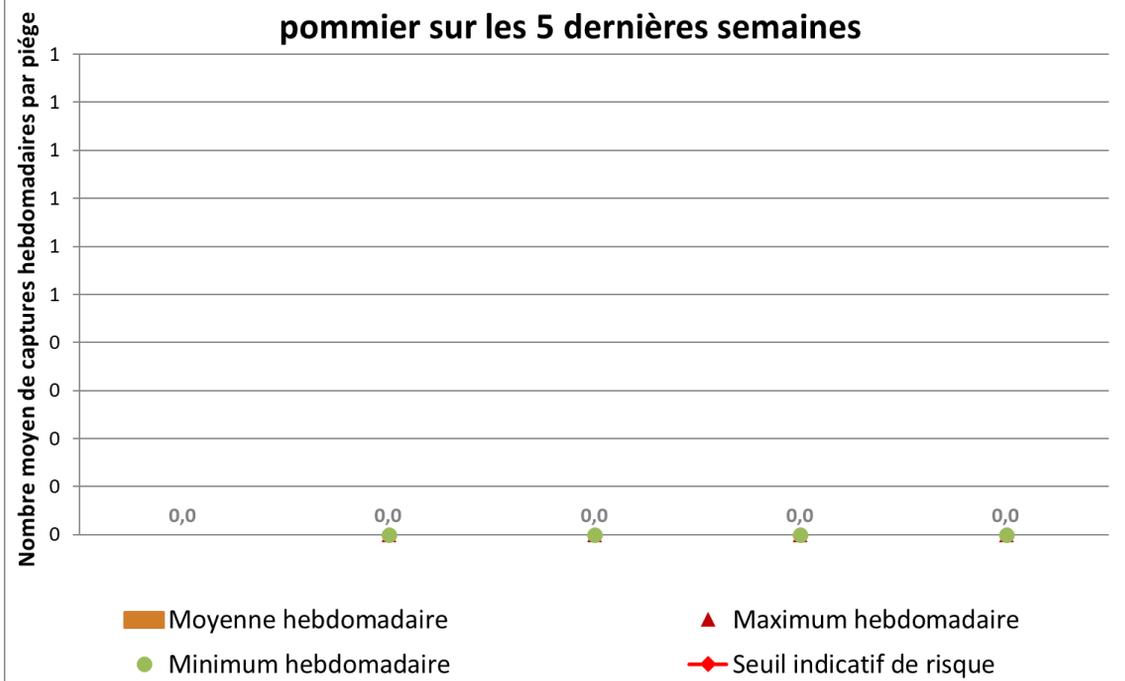
## Analyses des risques :

- Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

## Gestion des risques :

- Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures ;
- Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON Hdf, cf. fiche technique disponible en ligne*).

## Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier sur les 5 dernières semaines



## Seuil indicatif de risque :

- 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Zeuzère adulte

### Etat des lieux en parcelle :

- Capture dans le secteur **Flandre Intérieure**.
- Captures **de 0 à 2 individus** ;
- **10% des parcelles** du réseau concernées.

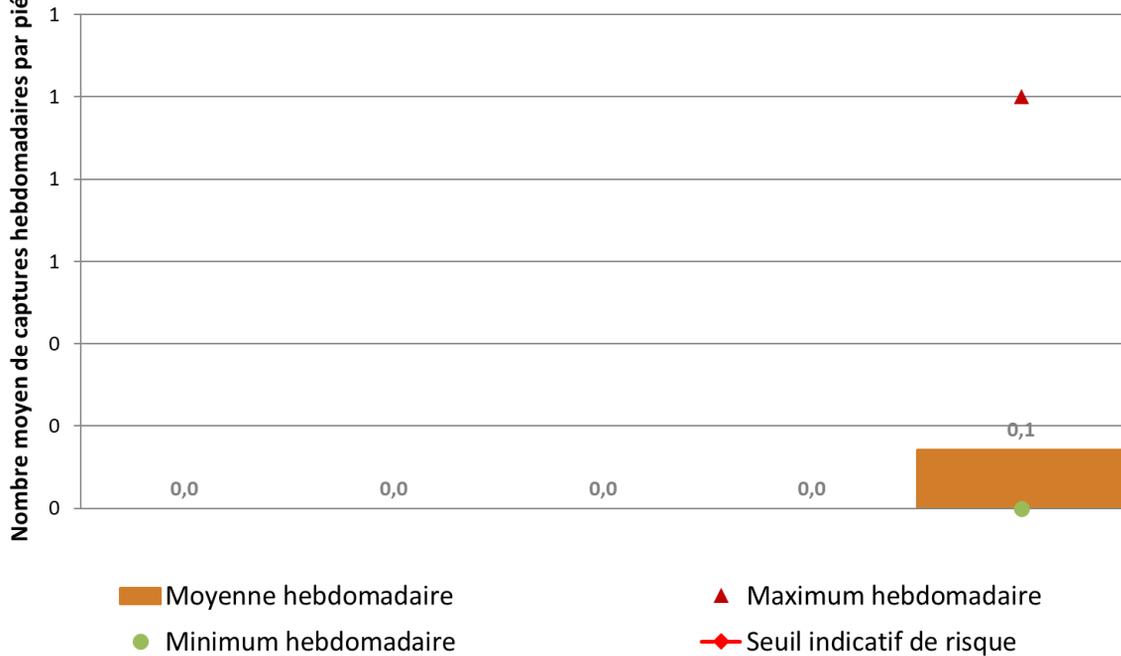
### Analyses des risques :

- **Aucun dépassement du seuil** indicatif de risque.

### Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

### Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère sur les 5 dernières semaines



### Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres.

## Oïdium



Oïdium sur pousse

### Etat des lieux en parcelle :

- Des **contaminations sur pousses** ont été constatées dans la majorité des secteurs ;
- Observation de **0 à 5% de pousses touchées** ;
- **58% des parcelles** du réseau concernées.

### Analyses des risques :

- **Dépassement de seuil indicatif de risque** enregistré dans le secteur du **Neslois**.

### Gestion des risques :

- Les conditions **chaudes** et **faiblement pluvieuses** favorisent la maladie ;
- Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure ;
- La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) semble la meilleure technique actuellement pour limiter les risques de diffusion au sein du verger.

Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium	7-mai	14-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	1,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,7	1,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	1,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		2,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,5	1,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	5,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

### Seuil indicatif de risque :

- 5% de pousses contaminées /100 pousses.

### Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Tavelure sur feuille

### Etat des lieux en parcelle :

- Précipitations enregistrées sur l'ensemble des secteurs ;
- Les risques enregistrés sont **nuls à graves** ;
- Les **températures plus douces** et les **périodes d'humectation longues** ont **souvent** été **favorables** à l'évolution des périodes de contamination.

### Analyse des risques :

Les **quantités d'eau** enregistrées durant les **dernières périodes de contaminations** vont de 0,2mm à 37mm pour une moyenne régionale de **4,61mm**.

Selon la modélisation, les **stocks projetables** sont à ce jour de **0,06% en moyenne**, variant selon les secteurs de 0,03% à 0,47%.

Toujours selon la modélisation, au cours des dernières périodes de contaminations, les **taux de projections** sont de **3,18% en moyenne**, variant selon les secteurs de 0,12% à 9,62%.

Prévisions de Météo France :

- Températures relativement douces ;
- précipitations annoncées jusque fin de semaine selon les secteurs.

### Gestion des risques :

Restez vigilants aux périodes de contamination en cours. Pensez à coupler votre gestion des risques avec celle contre l'oïdium.

Le **tableau** en page suivante résume les **situations actualisées** et **prévisionnelles** selon les **secteurs géographiques** (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques). Les données sont issues de la modélisation sur base de données de stations météorologiques sur une commune précise de chaque secteur. Cette situation peut différer.

### Biocontrôle :

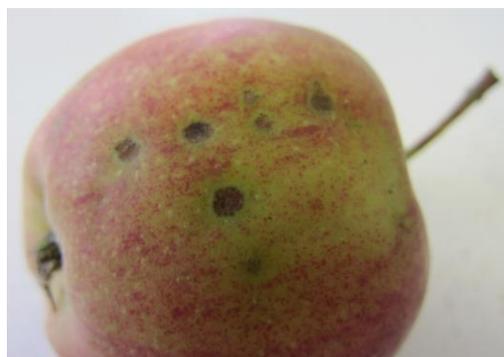
- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



# Tavelure - Modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 11h ce jour			
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour						
Flandre Maritime (59)	06-mai 11 h	07-mai 10 h	Assez Grave	1,75	94,86	0,03	5,8	2485			
	13-mai 16 h	13-mai 17 h	Nul	5,68			0,4				
	13-mai 17 h	en cours	Assez Grave	5,19			1,2				
Lille Sud (59)	DNA										
Montreuillois (62)	07-mai 13 h	07-mai 14 h	Nul	1,90	94,55	0,03	1,4	91			
	14-mai 15 h	en cours	Très léger	8,24			7,6				
	DNA										
La Bassée (59)	DNA										
Hainaut (59)	07-mai 9 h	07-mai 16 h	Très léger	1,16	92,32	0,03	0,6	2354			
Abbevilleois (80-62)	10-mai 4 h	10-mai 9 h	Nul	3,18	95,05	0,03	0,2	91			
	14-mai 5 h	en cours	Très léger	0,73			5,2				
	12-mai 19 h	13-mai 8 h	Léger	8,64			9,6				
Arrageois (62)	07-mai 7 h	07-mai 15 h	Très léger	1,29	94,42	0,47	0,8	2300			
Cambrésis (59)	11-mai 6 h	11-mai 9 h	Nul	3,05			0,2				
	07-mai 10 h	07-mai 14 h	Nul	1,48			0,4				
Avesnois (59)	12-mai 21 h	13-mai 8 h	Léger	8,40	94,69	0,03	9,6	604			
Amiénois (80)	14-mai 6 h	en cours	Nul	0,65			1,2				
	12-mai 19 h	13-mai 23 h	GRAVE	9,62			2,8				
Thiéérache (59-02)	12-mai 18 h	13-mai 12 h	Assez Grave	6,98	94,81	0,03	0,6	654			
Picardie Verte (80-60)	14-mai 5 h	en cours	Très léger	0,41			7,0				
	12-mai 18 h	13-mai 19 h	Nul	0,93			1,8				
Neslois (80-60-02)	14-mai 9 h	en cours	Nul	2,36	95,15	0,03	1,6	2251			
St Quentinnois (02)	07-mai 7 h	07-mai 13 h	Très léger	4,13			0,5				
	12-mai 19 h	13-mai 15 h	GRAVE	2,56			1,0				
	14-mai 8 h	en cours	Nul	0,12	1,0						
Laonnois (02)	12-mai 17 h	13-mai 11 h	Assez Grave	5,99	94,79	0,02	3,5	683			
Montdidérien (80-60)	07-mai 20 h	07-mai 21 h	Nul	0,97	95,12	0,02	1,8	4123			
	14-mai 10 h	en cours	Nul	2,52			1,4				
	02-mai 1 h	09-mai 14 h	GRAVE	6,90			23,0				
Soissonnais (60-02)	12-mai 16 h	en cours	GRAVE	1,29	95,09	0,03	4,6	730			
Senlisien (60)	07-mai 19 h	08-mai 6 h	Très léger	0,48			95,48		0,02	0,2	2619
	09-mai 5 h	09-mai 11 h	Nul	0,52						0,2	
	14-mai 2 h	en cours	Léger	0,79	4,2						
	12-mai 16 h	13-mai 11 h	Assez Grave	4,22	37,0						
Omois (02)	699										

DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables  
 \* : données obtenues par triangulation



Tavelure sur fruit

## Etat des lieux en parcelle :

- **Sortie de tache sur feuille** constatée au cours de la semaine passée dans les secteurs **Montreuillois, Hainaut** et **Soissonnais** ;
- Observation de **contaminations** sur **fruit** dans le **Hainaut**;
- **Les sorties de taches actuelles** correspondent à des périodes de contamination du début du mois de mai.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	7-mai	14-mai	Tendance /S-1	7-mai	14-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0		
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,5	↗	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗	0,0	1,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔		0,0	
Arrageois (62)	0,0					
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔			
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,0	2,0	↗		0,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)						

## Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



### Carpocapse des prunes



Carpocapse des prunes

#### Etat des lieux en parcelle

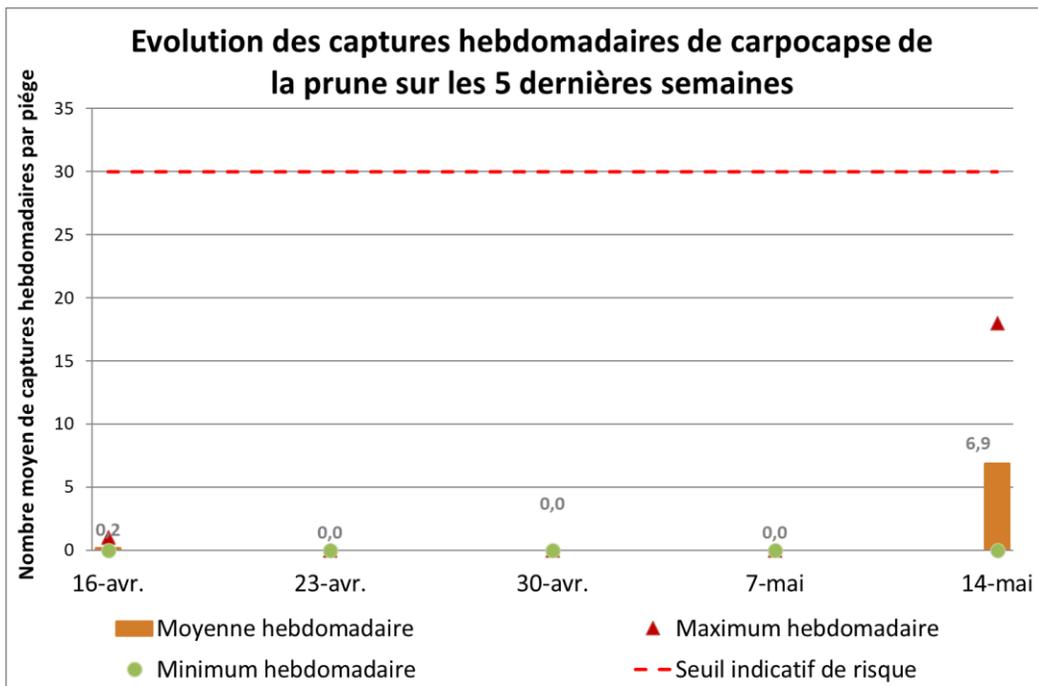
- Captures dans les secteurs **Hainaut, Soissonnais et Neslois.**
- Captures de **0 à 18 individus** ;
- 57% des parcelles du réseau concernées.

#### Analyse des risques

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

#### Gestion des risques

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



#### Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours.

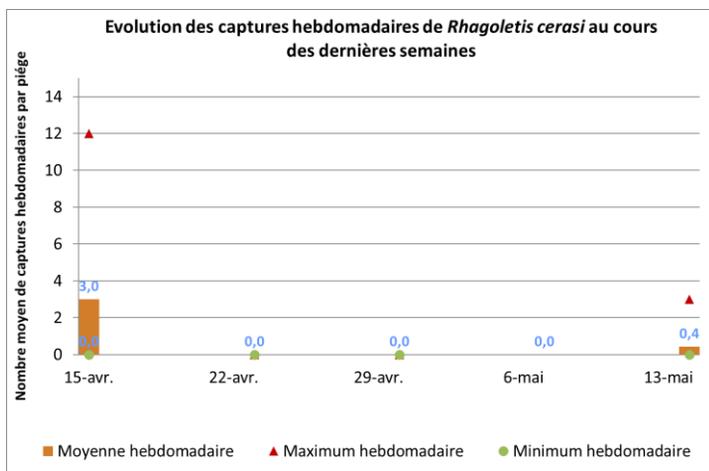
#### Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Mouche de la cerise



## Etat des lieux en parcelle

- Captures dans le secteur **de La Bassée** ;
- Captures **de 0 à 3 individus** ;
- **14% des parcelles** du réseau concernées.

## Analyses de risques

- La **hausse des températures favorise** la **maturité** des cerises et les **émergences** de la mouche des cerises ;
- Il est impératif donc que les **pièges chromatiques de monitoring soient en place** ;
- La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un **corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes** ;
- Ses **ailes** transparentes présentent des **bandes transversales foncées** très typiques.

## Gestion des risques

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire ces insectes qui sont capturés dans la glue. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté. Les carabes, les staphylyns, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication **d'observateurs**.

Vous êtes producteur, conseiller ou technicien en Hauts de France ;  
Vous observez régulièrement vos parcelles ;  
Vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs :

**Rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.**

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

**Lauryne POULAIN au 03.21.08.88.77**

**[lauryne.poulain@fredon-hdf.fr](mailto:lauryne.poulain@fredon-hdf.fr)**

Ou

**Martine DEGUETTE au 03.21.08.88.74**

**[martine.deguette@fredon-hdf.fr](mailto:martine.deguette@fredon-hdf.fr)**

## Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

### Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Prochain bulletin le **21 mai**.

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : [Aurélié Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)